

BCRH & Associés
Commissaire aux comptes
35, rue de Rome
75008 - PARIS

BDO Paris Audit & Advisory
Commissaire aux comptes
43-47 Avenue de la Grande Armée
75116 - PARIS

O2i

101 avenue Laurent Cély
92230 GENNEVILLIERS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Le 30 avril 2020

O2i

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société O2i,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société O2i relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 30 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des immobilisations financières

(Note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels)

Risques identifiés

Au 31 décembre 2019, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 15 219 K€ représentant 51 % du total bilan et 100 % des capitaux propres.

Comme indiqué dans le paragraphe « Immobilisations financières » de l'annexe, les titres de participation sont comptabilisés au coût d'achat, hors frais accessoires d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur inscrite au bilan. La valeur d'utilité est déterminée sur la base de la valeur d'entreprise nette d'endettement. La valeur d'entreprise est évaluée par la Direction à partir des flux de trésorerie futurs actualisés.

Compte tenu du poids des titres de participation et de l'importance significative des jugements et estimations qu'elle implique de la part de la Direction, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation comme un point clé de notre audit.

Réponses apportées lors de notre audit

Notre appréciation de ces évaluations est fondée sur le processus mis en place par la Société pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation.

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses clés retenues pour la détermination de la valeur d'utilité estimée, parmi lesquelles la croissance de l'activité, les prévisions de flux de trésorerie et le taux d'actualisation ;
- S'assurer de l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la Société et analyser l'affectation des provisions pour dépréciation ;

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 30 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19,

la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 30 avril 2020

BCRH & Associés
Jean-François PLANTIN

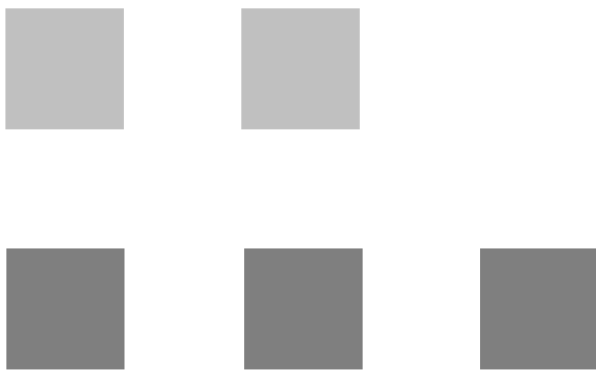
BDO Paris Audit & Advisory
Jean-Marc ROMILLY

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie régionale de Paris

DocuSigned by:

9F9B0F52FFD94DA...

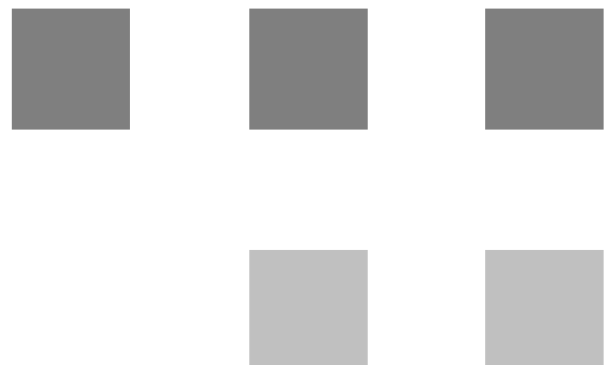
DocuSigned by:

3EB552244BDC46B...



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2019



Bilan



Bilan Actif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

O2i

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement			(0)	2 558 459
Frais de développement		0		9 815
Concession, brevets et droits similaires	404 572	404 572	0	461 738
Fonds commercial	38 000		38 000	2 195 006
Autres immobilisations incorporelles	0		0	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	442 572	404 572	38 001	5 225 019
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 062 259	2 031 700	30 558	36 001
Autres immobilisations corporelles	2 583 518	2 378 975	204 543	303 313
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 645 777	4 410 675	235 102	339 314
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	15 218 671		15 218 671	9 987 151
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	168 733		168 733	178 979
Prêts				
Autres immobilisations financières	214 977		214 977	169 156
TOTAL immobilisations financières :	15 602 381		15 602 381	10 335 286
ACTIF IMMOBILISÉ	20 690 729	4 815 247	15 875 483	15 899 619
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				250 684
TOTAL stocks et en-cours :				250 684
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	6 400		6 400	52 673
Créances clients et comptes rattachés	1 487 609	391 603	1 096 006	1 272 201
Autres créances	11 354 359		11 354 359	9 729 890
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	12 848 368	391 603	12 456 765	11 054 763
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	79 713	69 560	10 153	6 897
Disponibilités	1 231 712		1 231 712	864 367
Charges constatées d'avance	100 543		100 543	146 987
TOTAL disponibilités et divers :	1 411 968	69 560	1 342 408	1 018 250
ACTIF CIRCULANT	14 260 336	461 163	13 799 173	12 323 698
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations	383 634		383 634	177 225
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	35 334 699	5 276 409	30 058 290	28 400 542

Bilan Passif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

O2i

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 7 308 678	7 308 678	6 986 576
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	19 468 682	18 804 968
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	56 430	56 430
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(10 461 753)	(9 726 043)
Résultat de l'exercice	(1 192 734)	(735 710)
TOTAL situation nette :	15 179 304	15 386 221
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	15 179 304	15 386 221
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	33 000	38 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	33 000	38 000
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	5 192 579	2 927 794
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 002 053	106 018
Emprunts et dettes financières divers	4 604 927	5 889 535
TOTAL dettes financières :	11 799 559	8 923 347
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	41 726	40 706
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 970 595	1 965 410
Dettes fiscales et sociales	698 300	1 557 911
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	85 477	131 822
TOTAL dettes diverses :	2 754 372	3 655 142
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	250 329	357 125
DETTES	14 845 986	12 976 321
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	30 058 290	28 400 542

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/19 au 31/12/19

O2i

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises	8 062 805	11 658	8 074 463	7 274 584
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 574 274	40 538	4 614 812	5 230 559
Chiffres d'affaires nets	12 637 079	52 196	12 689 275	12 505 143
Production stockée			1 000 000	1 049 041
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 401 201	168 048
Autres produits			67 695	28 087
PRODUITS D'EXPLOITATION			15 158 171	13 750 319
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			6 840 931	6 108 030
Variation de stock de marchandises			1 466 546	34 498
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			2 107 043	2 149 229
TOTAL charges externes :			10 414 520	8 291 758
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			227 938	264 622
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			3 219 403	3 362 182
Charges sociales			1 420 025	1 573 504
TOTAL charges de personnel :			4 639 428	4 935 687
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			990 955	1 000 442
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			186 670	128 332
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			1 177 625	1 128 774
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			76 257	185 573
CHARGES D'EXPLOITATION			16 535 768	14 806 413
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(1 377 598)	(1 056 094)

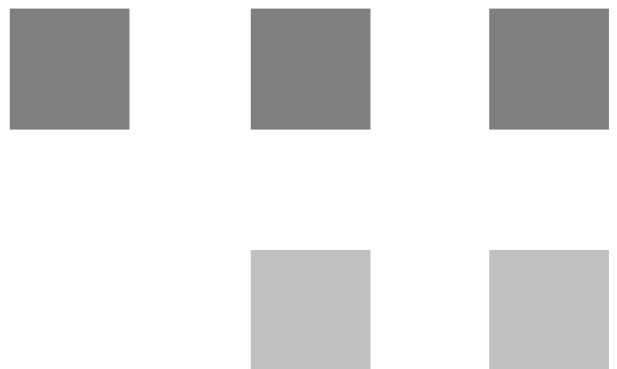
Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/19 au 31/12/19

O2i

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 377 598)	(1 056 094)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	92 980	60 058
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 165	29 743
Différences positives de change	661	272
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	105 806	90 073
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	130 849	89 073
Intérêts et charges assimilées	365 133	222 775
Différences négatives de change	210	24
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 781	1 477
	497 973	313 349
RÉSULTAT FINANCIER	(392 167)	(223 276)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(1 769 764)	(1 279 370)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 330 523	2 500
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 195	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	5 338 718	2 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35	80
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 337 818	5 106
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 195	33 000
	5 341 048	38 186
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(2 330)	(35 686)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(579 360)	(579 346)
TOTAL DES PRODUITS	20 602 695	13 842 892
TOTAL DES CHARGES	21 795 429	14 578 602
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 192 734)	(735 710)

Annexe



ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 30.058.290 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de (1.192.734) Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 16/04/2020.

Faits caractéristiques de l'exercice :

- Emission d'OCA O2i

Le Conseil d'administration de O2i en date du 18 mars 2019 et du 23 avril 2019 a décidé de l'émission d'emprunts obligataires convertibles en actions, d'un montant total de 2 346 892,25 € avec suppression du droit préférentiel de souscription, conformément à la délégation de compétence votée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2017.

Les principales caractéristiques des OCA 2019 O2i émises sont :

- Un prix nominal unitaire de 1,20 €,
- Un prix de conversion de 1,40 €,
- Un intérêt nominal annuel de 6%,
- Une prime de non-conversion de 3%,
- Une durée moyenne de 4 ans et 2 mois.

- Augmentations de capital

1/ Le Président Directeur Général le 3 juin 2019 a constaté :

- La conversion de 6 BSA 2017 correspondant à la création de 3 actions ordinaires nouvelles de la société. Ces émissions ont donné lieu à une augmentation de capital de 1,50 €.
- La conversion de 7 746 BSA 2018 correspondant à la création de 1 291 actions ordinaires nouvelles de la société. Ces émissions ont donné lieu à une augmentation de capital de 645,50 €.
- Le capital social a ainsi été porté à 6 987 222,50 € divisé en 13 974 445 actions.

2/ Le Président Directeur Général le 3 décembre 2019 a constaté :

- La conversion de 158 320 BSA 2017-2022 correspondant à la création de 79 160 actions ordinaires nouvelles de la société. Ces émissions ont donné lieu à une augmentation de capital de 39 580 €.
- La conversion de 1 774 368 BSA 2018-2020 correspondant à la création de 295 728 actions ordinaires nouvelles de la société. Ces émissions ont donné lieu à une augmentation de capital de 147 864 €.
- Le capital social a ainsi été porté à 7 174 666,50 € divisé en 14 349 333 actions.

3/ Le Président Directeur Général le 31 décembre 2019 a constaté :

- La conversion de 40 008 BSA 2017-2022 correspondant à la création de 20 004 actions ordinaires nouvelles de la société. Ces émissions ont donné lieu à une augmentation de capital de 10 002 €,

- La conversion de 1 488 114 BSA 2018-2020 correspondant à la création de 248 019 actions ordinaires nouvelles de la société. Ces émissions ont donné lieu à une augmentation de capital de 124 009,50 €.
- Le capital social a ainsi été porté à 7 308 678 € divisé en 14 617 356 actions.

- Projet de renforcement capitalistique entre Prologue, O2i et M2i

Par communiqué de presse en date du 11 septembre 2019, les sociétés Prologue et O2i ont indiqué vouloir finaliser le rapprochement capitalistique débuté en 2015 entre Prologue et le groupe O2i, en présentant un projet de renforcement capitalistique entre Prologue, O2i et M2i (intégrant une OPE de Prologue sur M2i puis la fusion d'O2i dans Prologue).

Ce rapprochement permettrait à Prologue de détenir directement 100% de l'activité du groupe O2i et ainsi de simplifier la structure juridique de l'ensemble du groupe, d'en optimiser son organisation, son fonctionnement et ses coûts, de permettre une plus grande lisibilité auprès des investisseurs, de limiter les frais en ne maintenant la cotation que de deux sociétés (Prologue et M2i) au lieu de trois et de favoriser encore plus la liquidité du titre Prologue.

Cf ci-après *“Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture”*.

- Filialisation des activités Ingénierie et Adiict

Le Conseil d'administration du 12 décembre 2019 a, suite à l'approbation du projet de filialisation et de fusion-absorption d'O2i par Prologue le 10 septembre 2019, autorisé :

- La création d'une nouvelle entité dénommée O2i Ingénierie par voie d'apport du fonds de commerce Ingénierie afin de lui conférer une autonomie de gestion adaptée à son développement. Elle a été immatriculée en date du 23 décembre 2019.
- La création d'une nouvelle entité dénommée Adiict par voie d'apport du fonds de commerce adiict afin de lui conférer une autonomie de gestion adaptée à son développement. Elle a été immatriculée en date du 21 décembre 2019.

- Filiale M2i

1/ Prise de participation à hauteur de 34 % dans la société de conseil et de formation en Cybersécurité DevUp.

Conformément à sa stratégie de croissance, créatrice de valeur pour ses clients, ses salariés et ses actionnaires, le groupe M2i a annoncé le 10 janvier 2019 avoir pris une participation à hauteur de 34 % dans la société de conseil et de formation en Cybersécurité DevUp.

Cette opération stratégique permet à M2i de renforcer son offre dans un domaine porteur de la formation IT.

DevUp est une société spécialisée dans l'audit des systèmes d'information, la sûreté des applications, le test d'intrusion et la réponse à incident. La société a développé ses propres cursus de formation de haut niveau, qui font de ses diplômés, des consultants très recherchés sur le marché.

La prise de participation à hauteur de 34% dans le capital de DevUp a été réalisée par acquisition de titres et financée sur fonds propres. Elle permet à M2i de se renforcer sur le marché stratégique de la cybersécurité, promis à une forte croissance sur la prochaine décennie. En effet, les attaques informatiques toujours plus sophistiquées et plus fréquentes menacent aujourd'hui toutes les entreprises. Les besoins de formation d'experts de haut niveau dans ce domaine sont, dès lors, un enjeu central pour les 4 200 clients du groupe.

2/ Filiale M2i Tech : Par décision de l'associé unique du 19 juin 2019, il a été décidé de réduire le capital social de 4.240.000 € de sorte que celui-ci d'élève à 1.060.000 € divisé en 5.300.000 actions de 0,20 €.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

- Projet de renforcement capitalistique entre Prologue, O2i et M2i

Prologue a publié un communiqué de presse le 13 janvier 2020 où il rappelait que le 11 septembre 2019 il avait indiqué son souhait de finaliser le processus d'intégration capitalistique et opérationnel du groupe O2i afin de lui permettre notamment (i) de détenir directement 100% de l'activité du groupe O2i, et ainsi de simplifier la structure juridique de l'ensemble du groupe, afin d'en optimiser l'organisation, le fonctionnement et les coûts associés, (ii) d'offrir une plus grande lisibilité auprès des investisseurs, (iii) de limiter les frais, en ne maintenant la cotation que de deux sociétés (Prologue et M2i) au lieu de trois, et (iv) de favoriser encore plus la liquidité du titre Prologue.

Pour rappel, cette opération capitalistique consisterait en premier lieu à proposer aux actionnaires de la société M2i d'apporter leurs actions à une offre publique d'échange (OPE) initiée par Prologue, puis, immédiatement après la réalisation de cette première opération à laquelle la société O2i aurait apporté ses titres M2i, O2i ferait l'objet d'une fusion-absorption par Prologue.

Après avoir mandaté **Invest Securities** en juillet 2019, en qualité de banque présentatrice dans le cadre de l'OPE, plusieurs étapes supplémentaires et nécessaires à ce projet ont été franchies.

Ainsi, le Conseil d'administration de M2i a décidé, le 14 octobre 2019, de nommer le cabinet **Associés en Finance** en qualité d'expert indépendant chargé de rédiger un rapport sur les conditions financières du projet d'OPE de Prologue sur M2i, en application de l'article 261-1 I. 1° et 4° du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Par ailleurs, Monsieur Olivier Perronet, du cabinet **Finexsi**, a été nommé, par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 22 octobre 2019, en qualité de commissaire unique à la fusion et aux apports (étant rappelé qu'une OPE sur une société cotée sur Euronext Growth est soumise à la procédure des apports en nature), afin de mettre en œuvre les diligences habituelles d'un commissaire à la fusion et d'un commissaire aux apports dans ce type d'opérations, notamment (i) dans le cadre de l'OPE, apprécier la valeur des apports en nature susceptibles d'être effectués au profit de Prologue et la parité d'échange proposée, et (ii) dans le cadre de la fusion, d'examiner les modalités de l'opération et la ou les méthode(s) suivie(s) pour la détermination du rapport d'échange proposé.

Enfin, le processus de consultation du comité social et économique de l'UES Groupe Prologue et du comité social et économique d'O2i a été achevé le 10 octobre 2019.

S'agissant du calendrier, Prologue avait annoncé, dans son communiqué de presse du 11 septembre 2019, vouloir finaliser toute cette opération avant la fin de l'année 2019, en se basant en termes d'évaluation et de parité sur les comptes clos au 30 juin 2019 des sociétés M2i, O2i et Prologue, tels que publiés le 27 septembre 2019.

Au 13 janvier 2020, l'opération est toujours en cours de préparation, mais sa finalisation se trouve décalée de plusieurs semaines par rapport au calendrier initialement fixé, en raison notamment des délais inhérents à la nomination du commissaire unique à la fusion et aux apports par le Tribunal de Commerce de Nanterre et des grèves qui ont fortement perturbé le travail des différents intervenants.

L'opération aurait pu être réalisée dans le courant du premier trimestre 2020, mais elle aurait alors lieu en pleine période de publication du chiffre d'affaires annuel des trois sociétés concernées (prévu d'ici le 15 février 2020) et de leurs comptes annuels (prévu d'ici le 30 avril 2020 au plus tard).

En conséquence, la Direction du Groupe Prologue estime désormais préférable d'attendre la publication des comptes annuels 2019 des sociétés M2i, O2i et Prologue pour mettre en œuvre l'opération. Les différents intervenants financiers pourront ainsi effectuer leurs travaux d'évaluation des sociétés M2i, O2i et Prologue, ainsi que l'appréciation des différentes parités d'échange, sur la base des comptes annuels 2019 de ces trois entités. Ces nouveaux référentiels de comptes plus récents sont susceptibles de faire évoluer les parités d'échange indicatives annoncées dans le communiqué de presse du 11 septembre 2019.

Il est rappelé que le projet d'OPE qui sera déposé par Prologue sur M2i sera conditionné (i) à la décision de conformité de l'AMF et (ii) à l'approbation par les actionnaires de Prologue de l'augmentation de capital requise en vue de rémunérer les apports de titres M2i à l'OPE. Il est par ailleurs rappelé que la réalisation de la fusion envisagée entre Prologue et O2i sera conditionnée (i) au dépôt auprès de l'AMF du document *ad hoc* qui sera établi dans le cadre de cette fusion et (ii) à l'approbation de la fusion par les actionnaires des deux sociétés.

- Augmentation de capital.

Le Président Directeur Général le 31 janvier 2020 a constaté que suite à l'exercice de BSA 2016-2019, et de BSA 2017-2022 le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 171 896 €, à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 7 480 574 €.

Le Président Directeur Général le 28 février 2020 a constaté que suite à l'exercice de BSA 2016-2019, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 112 845,50 €, à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 7 593 419,50 €.

- COVID-19 - Point sur l'activité et les mesures prises

Compte tenu des circonstances exceptionnelles provoquées par la crise sanitaire du COVID-19 et des recommandations gouvernementales (arrêté du 15 mars 2020 publié au JORF du 16 mars 2020), M2i Formation, la filiale du groupe O2i spécialisée dans la formation, a fermé l'accès au public de l'ensemble de ses 35 centres en France et en Espagne pour ses formations en présentiel tout en poursuivant ses formations réalisées à distance.

De plus, le groupe a pris l'ensemble des mesures pour protéger la santé de tous ses collaborateurs. Ainsi, sauf exception, tous les effectifs du groupe M2i sont depuis le 16 mars 2020, et jusqu'à nouvel ordre, en télétravail, en arrêt maladie pour garde d'enfants, ou en chômage partiel ou total.

En termes d'activité, dans la mesure où M2i réalise une très large partie de son activité en Présentiel ou en Blended-Learning dans ses agences, cette période de confinement aura, comme pour toutes les sociétés du secteur, un impact significatif sur son chiffre d'affaires et sur ses résultats sur cette période.

Concernant les activités O2i Ingénierie et Adiict, celles-ci sont également impactées par la crise sanitaire actuelle mais de façon bien moins importante à ce stade. Sauf exception, les effectifs sont également, selon les cas mis en télétravail, en arrêt maladie pour garde d'enfants, ou en chômage partiel ou total. L'impact en termes de chiffres d'affaires et de résultat pour les activités O2i Ingénierie et Adiict est encore à ce stade difficile à appréhender.

La mise en place des mesures gouvernementales annoncées de prises en charge par des arrêts maladies pour garde d'enfants, du chômage partiel ou total devrait permettre à l'entreprise de passer cette crise de façon à pouvoir rebondir fortement dès la fin de la pandémie. Le groupe se prépare ainsi à un fort rebond de ses ventes à partir du mois de mai ou juin, selon l'évolution des conditions sanitaires.

Principes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été établis selon les normes définies par le Plan comptable général homologué par l'arrêté du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément :

- aux hypothèses de bases :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément :
 - aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
 - aux règles sur les actifs, amortissements et dépréciations issues :
 - du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les valeurs comptables brutes des immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat après déduction des RRR et escomptes obtenus, et frais accessoires directement attribuables aux immobilisations).

Les frais accessoires qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en l'état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue par la direction, sont comptabilisés en charges.

Le coût des emprunts spécifiques à l'acquisition (ou à la production) d'immobilisations est comptabilisé en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Frais de Recherches & Développement	05 ans
- Logiciels informatiques	03 à 05 ans
- Brevets	01 à 10 ans
- Agencements, aménagements des terrains	06 à 10 ans
- Constructions	10 à 20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Matériel et outillage	01 à 10 ans
- Matériel de transport	04 ans
- Matériel de bureau et informatique	03 à 10 ans
- Mobilier	05 à 10 ans

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition y compris les fonds commerciaux.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, la Société a estimé que les fonds de commerce n'ont pas une durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de valeur au minimum une fois par an, à la clôture de l'exercice. Ce test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable de l'ensemble des fonds de commerce à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable de l'ensemble des fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie (UGT), déterminée sur la base de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés («discounted cash flows » ou DCF) selon les mêmes modalités que pour le test de dépréciation des immobilisations financières.

Immobilisations financières :

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Le prix d'acquisition des titres tient compte du prix payé lors de l'acquisition mais aussi des éventuels compléments de prix variables définis dans les protocoles d'acquisition. Ces compléments de prix sont inscrits en dettes sur immobilisations.

Les titres de participation sont soumis à un test de valeur annuel, à la clôture de l'exercice. Ce test de dépréciation consiste à comparer la valeur économique de la société à la valeur nette comptable des titres de participation. La valeur de la société correspond à la valeur d'utilité déterminée sur la base de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (« discounted cash flows » ou DCF) ajustée du montant de l'endettement net de la filiale considérée. L'évaluation de la valeur d'utilité est effectuée sur la base :

- de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 4 ans, en fonction de taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables,

- d'un taux de croissance à l'infini qui a été fixé à 1% au 31 décembre 2019, sur la base de l'analyse prudente de l'expérience passée et du potentiel de développement futur, - d'un taux d'actualisation (WACC) appliqué aux flux de trésorerie projetés de 11.6% au 31 décembre 2019.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur de la société ainsi déterminée est comptabilisé en priorité en provision pour dépréciation.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "prix unitaire moyen pondéré".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production, y compris les frais de développement et logiciels (pas d'option).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Imputation des frais d'augmentation de capital à la prime d'émission :

Conformément à l'article 361-1 du PCG, et l'avis N°200-D du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité, O2i opte pour la méthode préférentielle, qui consiste à imputer les frais d'augmentation de capital sur la prime d'émission.

Au titre de l'exercice clôturé, ces frais s'élèvent à 324 €.

Primes de remboursement des obligations :

Au titre de l'exercice clôturé la prime est provisionnée dans les comptes pour 383.634,25 €.

Engagements pris en matière de retraite :

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, peu significatif n'a pas fait l'objet de provision. Il est par contre intégré dans l'annexe.

Le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments démographiques et les paramètres retenus, s'élève au 31/12/2019 à 287.337 €.

Pour déterminer le montant de cette indemnité nous avons utilisé les paramètres techniques suivants :

- table de mortalité : INSEE 2018
- taux d'actualisation : 0,77%
- méthode de calcul : prospective
- initiative de départ : salariés

Passifs sociaux éventuels :

Néant

Opérations en devises :

Néant

Opérations à long terme :

Néant

Changement de méthodes comptables :

Néant

Marché de cotation :

La société O2I est cotée sur EURONEXT GROWTH sous le code ISIN : FR00102318600

Instruments financiers dilutifs au 31 décembre 19 :

Nature	nombre initial	solde au 31/12/2019	Prix de souscription (€)	Parité	Nbre d'actions nouvelles potentielles
OCA 2016	2 528 495	1 764 039	1,32	1,1 OCA pour 1 action	1 603 672
BSA 2016	2 528 495	1 779 631	(1,3-1,4]	1 BSA pour 1 action	1 779 631
BSA 2017	1 957 953	615 127	1,7	2 BSA pour 1 action	307 564
BSA 2018	13 973 151	10 702 923	1,5	6 BSA pour 1 action	1 783 821
OCA 2019	1 955 744	1 955 744	1,4	1,166666 OCA pour 1 action	1 676 352
TOTAL					7 151 039

Attribution d'actions gratuites de la société O2i

Aucune action gratuite O2i n'est en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2019.

Actions propres O2i détenues au 31/12/2019 :

Date d'acq°	NB d'actions	Cours Moyen	Montant	Cours de clôture	Dot° aux Prov°
au 31/12/19	158.416	1.3530	168.733€	1,39€	Néant

Cours de clôture retenu : cours au dernier jour du mois de clôture.

Le nombre d'actions propres détenu au 31/12/18 était de 174.609, et le cours de clôture de 0,97€.

Les actions propres de la société O2i acquises depuis 2008 sont destinées à couvrir les obligations liées à des programmes de stock-options, en application de l'art. L225-208 du code de commerce.

Détail du résultat exceptionnel :

Le résultat exceptionnel de (2.330) € comprend notamment :

5.341.048 € de Charges Exceptionnelles, composées principalement de :

5.330.523 € de VNC des éléments d'actif cédés – cf. page 10 Filialisation des activités Ingénierie et Adiict

5.338.718 € de Produits Exceptionnels, composées principalement de :

5.330.523 € de Pdts de cession des éléments d'actif cédés – cf. page 10 Filialisation des activités Ingénierie et Adiict

Crédit Impôt Recherche :

Le crédit d'impôt recherche (CIR) a été comptabilisé pour un montant de 579.360€, au crédit du compte 6990000.

Divers :

Le montant des honoraires CAC au cours de l'exercice s'élève à un montant de 104.236€ dont 12.930€ au titre des « Services Autres que la Certification des Comptes » (SACC).

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Etat des créances et des dettes :

- Créances Clients :

Les créances faisant l'objet d'une cession par voie de subrogation à la société d'affacturage, ne figurent plus au poste Clients dès leur cession.

Le montant des créances cédées au 31 décembre 2019 s'élève à 1.415 K€ ; la quasi-totalité de ces créances étant assurée par le Factor (GE FACTO France), dans le cadre du contrat Groupe signé le 16 mars 2016 par O2i pour l'ensemble des entités qu'elle détient.

- Débiteurs divers :

Le poste « débiteurs divers » comprend 211 K€ de comptes de Fonds de Garantie auprès de la société d'affacturage, et autres créances indisponibles.

Immobilisations

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/04/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	5 292 969		1 000 000
Autres immobilisations incorporelles	4 791 066		
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 084 035		1 000 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	2 062 259		
Installations générales, agencements et divers	1 642 231		2 035
Matériel de transport	1 183		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	991 248		27 752
Emballages récupérables et divers	1 162		
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	4 698 083		29 787
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	9 987 151		5 231 520
Autres titres immobilisés	187 879		85 590
Prêts et autres immobilisations financières	169 156		101 704
TOTAL immobilisations financières :	10 344 185		5 418 814
TOTAL GÉNÉRAL	25 126 302		6 448 601

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement		6 292 969		
Autres immobilisations incorporelles		4 348 494	442 572	
TOTAL immobilisations incorporelles :		10 641 462	442 572	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			2 062 259	
Inst. générales, agencements et divers			1 644 266	
Matériel de transport			1 183	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		82 093	936 907	
Emballages récupérables et divers			1 162	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		82 093	4 645 777	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			15 218 671	
Autres titres immobilisés		104 736	168 733	
Prêts et autres immo. financières		55 882	214 977	
TOTAL immobilisations financières :		160 618	15 602 381	
TOTAL GÉNÉRAL		10 884 174	20 690 729	

Amortissements

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/04/20
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	2 734 509	893 653	3 628 162	0
Autres immobilisations incorporelles	1 231 507	10 275	837 210	404 572
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 966 016	903 928	4 465 372	404 572
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	2 026 258	5 443		2 031 700
Inst. générales, agencements et divers	1 378 818	62 664		1 441 482
Matériel de transport	1 183			1 183
Mat. de bureau, informatique et mobil.	952 510	18 921	35 121	936 310
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 358 768	87 027	35 121	4 410 675
TOTAL GÉNÉRAL	8 324 784	990 955	4 500 493	4 815 247

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	893 653		
Autres immobilisations incorporelles	10 275		
TOTAL immobilisations incorporelles :	903 928		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	5 443		
Installations générales, agencements et divers	62 664		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	18 921		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	87 027		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	990 955		

Provisions Inscrites au Bilan

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/04/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
	38 000	3 195	8 195	33 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	38 000	3 195	8 195	33 000

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	893 000 8 899 1 215 861 335 897 72 826	 102 000 78 501	893 000 8 899 1 317 861 22 796 3 266	 391 603 69 560
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	2 526 483	180 501	2 245 822	461 163

TOTAL GÉNÉRAL	2 564 483	183 696	2 254 017	494 163
----------------------	------------------	----------------	------------------	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/04/20
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	214 977		214 977
TOTAL de l'actif immobilisé :	214 977		214 977
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	429 473		429 473
Autres créances clients	1 058 136	1 058 136	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 067	1 067	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 018	9 018	
État - Impôts sur les bénéfices	2 051 419	2 051 419	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	69 527	69 527	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	6 864	6 864	
État - Divers			
Groupe et associés	8 723 278	8 723 278	
Débiteurs divers	493 185	493 185	
TOTAL de l'actif circulant :	12 841 967	12 412 494	429 473
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	100 543	100 543	

TOTAL GÉNÉRAL	13 157 488	12 513 038	644 450
----------------------	-------------------	-------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	5 192 579	277 071	4 915 508	
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	2 002 053	2 053	1 300 000	700 000
Emprunts et dettes financières divers	17 567			17 567
Fournisseurs et comptes rattachés	1 970 595	1 970 595		
Personnel et comptes rattachés	245 676	245 676		
Sécurité sociale et autres organismes	281 474	281 474		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	134 393	134 393		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	36 758	36 758		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 587 360	4 587 360		
Autres dettes	85 477	85 477		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	250 329	250 329		

TOTAL GÉNÉRAL	14 804 260	7 871 185	6 215 508	717 567
----------------------	-------------------	------------------	------------------	----------------

Fonds Commercial

Période du 01/01/19 au 31/12/19

O2i

Éléments constitutifs du fonds commercial	Montant des éléments			Montant des dépréciations
	Achetés	Reçus en apport	Global	
DROIT AU BAIL		38 000	38 000	
Total Général		38 000	38 000	

Produits à Recevoir

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/04/20
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	228 948
TOTAL	228 948

Charges à Payer

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/04/20
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	72 881
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	463 335
Dettes fiscales et sociales	45 369
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	2 053
Autres dettes	85 477
TOTAL	669 114

Charges et Produits Constatés d'Avance

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/04/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	100 543	250 329
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	100 543	250 329

Composition du Capital Social

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/04/20
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	13973151	0,5
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	644205	0,5
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	14617356	0,5

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/04/20
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(1 769 764)	
Résultat exceptionnel (hors participation)	(2 330)	
Résultat comptable (hors participation)	(1 772 094)	

Effectif Moyen

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/04/20
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	39	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	25	
Ouvriers		
TOTAL	64	

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
 Edition du 27/04/20
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Stocks revendus en l'état Marchandises		1 466 546		1 466 546
Approvisionnement Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements				
TOTAL I		1 466 546		1 466 546

Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels				
TOTAL II				

Production en cours Produits Travaux Études Prestations de services				
TOTAL III				

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)	II + III		
---	-----------------	--	--

Engagements Financiers

au 31/12/19

O2i

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	287 338
AUTRES	
Engagement des Locations Longues Durée au 31/12/2019, loyers restants dus	207 335
Engagement des Locations Immobilières au 31/12/2019, loyers restants dus	589 833
Cautions pour Bonne Exéc. Pub. Etr. ENEFP au profit de la SG	111 476
Cautions pour Soumission Pub. Etr. Commandement Gendarmerie au profit de la SG	22 000
Nantissement d'un Compte à Terme, garantie donnée en faveur de ENEFP, à hauteur de	91 178
Cautions personnelles et solidaires de M2i au profit de SCPI France Investipierre dans le cadre du bail commercial prenant effet le 1er juin 2013 entre M2i (preneur) auprès de SCPI France Investipierre (Bailleur) pour des locaux sis 9 rue Graham Bell – 57070 Metz	
Total Général *	1 309 160

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
-	
NEANT	
Total Général *	0

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
 Edition du 27/04/20
 Devise d'édition EURO

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	15 218 671		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	8 723 278		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			376 558
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 587 358		

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/04/20
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Ventes de marchandises "CONSOMMABLES"	599 070
Ventes de marchandises "EQUIPEMENTS"	7 188 621
Prestations de services "FORMATIONS"	32 115
Prestations de servives autres	3 514 953
Autres Produits Annexes	1 354 516

TOTAL	12 689 275
--------------	-------------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
Ventes FRANCE	12 637 079
Ventes INTRACOMMUNAUTAIRES	52 196

TOTAL	12 689 275
--------------	-------------------

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 27/04/20

Devise d'édition EURO

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
PROLOGUE	SA	13 975 689	101 Av. Laurent Cély 92230 Gennevilliers

Liste des Filiales et Participations

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/04/20
Devise d'édition EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<p>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</p> <p>1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)</p> <p>M2i Formation Adiict O2i Ingenierie</p> <p>2. participations (10 à 50% du capital détenu)</p> <p>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</p> <p>1. filiales non reprises en A: - françaises</p> <p>- étrangères</p> <p>2. participations non reprises en A: - françaises</p> <p>- étrangères</p>	<p>12 002 967 2 621 860 2 609 660</p>	<p>58,96 100 100</p>	<p>(398 027)</p>

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19

Edition du 27/04/20

Devise d'édition EURO

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
Eff. Construct° N	14 389

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

14 389

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	
Eff. Construct° N-1	15 291

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

15 291

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

O2i

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 27/04/20
Devise d'édition EURO

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	7 308 678	6 986 576	6 045 560	4 729 812	3 517 857
Nombre des actions :					
- ordinaires existantes	14617356	13973151	12091119	9459624	7035714
- à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	12 689 275	12 505 143	14 266 094	16 203 404	16 328 643
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1 827 611)	(173 625)	(3 226 274)	(1 311 957)	(1 160 215)
Impôts sur les bénéfices	(579 360)	(579 346)	(671 669)	(662 717)	(639 875)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(1 192 734)	(735 710)	(2 720 526)	(1 277 558)	(2 509 268)
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,01	0,03	-0,14	-0,04	-0,07
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	-0,08	-0,05	-0,23	-0,14	-0,36
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	64	64	68	79	82
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 219 403	3 362 182	4 006 791	3 935 116	3 810 105
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 420 025	1 573 504	1 644 821	1 877 289	1 834 697